



CHSCT du 15 février 2022 de 14 h à 16 h 30 en présentiel.

La DASEN préside.

Présent-es :

La DaseN, Mme LAJUS : présidente de séance

La Secrétaire Générale : Mme VINCENT

Conseiller-es de Prévention Départementale : Mme BRESSAC et M LAGARRIGUE

Une secrétaire administrative de séance : Mme FILIPPA

La conseillère de prévention académique : Annie DULOUM

Pour la FSU, 5 titulaires : Julie BERNAT-SANDRAGNE, Maryline LAUMOND, Émilie MAFFRE, Céline MONTOLIO, Anne ZANETTA. 1 suppléant : Michel NARANJO

Pour l'UNSA : Sébastien LE GALL et Christine Bouix (en distanciel)

Déclaration liminaire de la FSU

Ordre du jour :

1. Validation des orientations stratégiques départementales
2. Présentation et analyse des RSST et des alertes faites au CHSCT-sd12
3. Validation des PV des séances précédentes.
4. Retour sur l'enquête Hygiène du CHSCTA
5. Validation des dates de visite de la DSDEN et des GT compte-rendu de la visite
6. Validation d'un GT prévention sur les RPS, d'un GT sur l'analyse de l'enquête hygiène.
7. Demande de formation des membres du CHSCT-sd12
8. Point crise sanitaire
9. Questions diverses

Validation du programme de prévention départemental

La CPA présente les OSM (Orientations stratégiques Ministérielles). Ce sont des priorités nationales qui s'inscrivent dans la continuité des priorités définies les années précédentes.

Elles se déclinent selon 4 axes :

- Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.
- Généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention.
- Accompagner les démarches de qualité de vie au travail.
- Renforcer la prise en compte des risques bâtimentaires dans les politiques de prévention.

Nous sommes dans une année transitoire : le programme de prévention ministériel n'a pas suivi un calendrier scolaire mais un calendrier classique pour 2022. Il n'y a pas eu de déclinaison académique pour le moment, un groupe de travail académique est en cours.

Le programme annuel de prévention départemental de l'Aveyron pour 2022 a été discuté, modifié notamment concernant la formation des personnels à la santé et à la sécurité au travail et la participation à l'information des personnels sur les dispositifs. Les membres du CHSCT-sd12 ont souhaité que, comme dans le programme ministériel, ces thèmes y figurent.

Ce programme départemental modifié sera validé lors du prochain CHSCT-sd12.

Présentation et analyse des RSST.et des alertes faites au CHSCT-sd12

Les membres du CHSCT sont très inquiets devant les RSST pour Risques Psycho Sociaux qui n'ont jamais été aussi nombreux, aussi violents par les mots qu'ils contiennent. Les collègues y dénoncent des agressions physiques, verbales qu'ils ou elles subissent, parfois régulièrement, de la part d'un élève. A cette souffrance, les collègues ne reçoivent pas la réponse attendue ou pas de réponse du tout de leur hiérarchie. La FSU est intervenue pour dénoncer le manque de moyens humains pour accompagner ces élèves qui mettent en souffrance les équipes. Il n'est pas question de remettre en question l'école inclusive mais elle ne peut se faire sans des moyens humains supplémentaires (éducateurs, PE, AESH, RASED...), sans formation. Trop souvent, ces collègues s'entendent dire que l'élève est en attente d'une place en ITEP, en ULIS mais pour de longs mois... faute de moyens. Le CHSCT a dénoncé une situation où l'enseignante a du contenir physiquement 30 min un élève en pleine crise. Malheureusement, cette situation n'est pas isolée.

Réponse de la DASEN : l'école inclusive doit encore progresser. Le processus est enclenché et il n'est pas possible de remettre en question l'école inclusive. La formation des personnels est indispensable pour gérer ces crises.

Les collègues ne doivent pas se mettre en danger en immobilisant un élève. Il faut appeler les pompiers.

Une représentante des personnels ajoute que, dans le 2nd degré, les effectifs dans certaines classes, des situations familiales compliquées n'arrangent pas les situations. Il y a un manque énorme de moyens concernant les AED, la vie scolaire.

Les représentant-es du personnel votent un avis proposé par la FSU:

Les représentant-es du personnel du CHSCT-SD12 interrogent la présidente sur sa responsabilité face à l'absence de réponse aux personnels qui renseignent des RSST alertant des situations de mise en danger de leur santé et de leur sécurité au travail. Nous rappelons la responsabilité de l'employeur à assurer la santé et la sécurité au travail et demandons expressément :

- **que des réponses soient apportées à tous les signalements inscrits dans les registres santé et sécurité au travail**
- **que la gravité des incidents rapportés dans ces RSST soit réellement prise en compte ainsi que la souffrance des personnels qui remplissent ce registre.**

Cet avis est adopté à l'unanimité.

La DASEN souhaite répondre à cet avis : elle se porte garante de la réponse apportée aux personnels par les IEN et chef-fes d'établissement.

Validation des PV des séances précédentes : reportée au prochain CHSCT

Retour sur l'enquête Hygiène du CHSCTA

Le CHSCT-sd12 va prévoir un GT pour analyser cette enquête, émettre des avis et envoyer une synthèse aux collectivités territoriales.

Validation des dates de visite de la DSDEN et des GT compte-rendu de la visite

En raison de l'épidémie de Covid, la visite de la DSDEN initialement prévue le 18/01/22 a été reportée au 17/05/22 et les GT compte-rendu les 19 et 24/05/22.

Maintien du CHSCT extraordinaire le 19/05/22 à 16 h pour valider le compte-rendu de visite de l'école d'Espalion.

Demande de formation des membres du CHSCT-sd12 :

La 3^{ème} journée de formation initiale a été annulée à cause de la crise sanitaire.. Le CHSCT-sd12 réitère sa demande de formation sur les RPS et la 3^{ème} journée de formation initiale.

La CPA nous informe que le report de la 3^{ème} journée n'est pas prévu car l'emploi du temps de la DASE est déjà très contraint. La DASE ne souhaite pas faire de formations à distance pour de multiples raisons (trop de participants, ne pas laisser la possibilité que soient organisées des formations à distance en dehors des heures de travail...)

Depuis au moins 2 ans, le CHSCT-sd12 souhaite assurer sa mission de prévention en organisant un GT sur les RPS (Risques Psycho Sociaux), ce qui explique la demande de formation. La CPA propose que la DASE intervienne à titre d'expert sur les RPS lors de notre prochain groupe de travail.

Point crise sanitaire : il a été traité lors du CHSCT extraordinaire du 10/02/22

Questions diverses : la DASEN s'était engagée lors du CHSCT extraordinaire du 10/02/22 à répondre à 3 questions pour lesquelles elle n'avait pas la réponse à ce moment-là.

1/ Réponse de l'ARS sur la demande des pharmaciens de fournir la carte vitale pour se procurer les autotests : le directeur de l'ARS (question aussi abordée en CTA) a répondu qu'il n'était pas normal que les pharmaciens demandent les cartes vitales Les personnels n'ont pas à les présenter.

2/ Réponse concernant le port du masque en EPS : les élèves et enseignants doivent ils porter le masque sur les installations en extérieur ? Si les élèves sont regroupés et l'enseignant est proche de ses élèves, le masque doit être porté. Sinon, les personnels et les élèves peuvent enlever le masque. C'est une question d'appréciation.

3/ Concernant le retard du paiement des heures supplémentaires des AED : c'est un logiciel particulier qui gère le paiement des heures supplémentaires des AED. Le 1^{er} paiement sera mis en place sur le mois de mars, il s'agira d'un état papier ou manuel qui sera passé entre le ou la chef-fe d'établissement et l'établissement payeur.